

Renvoi aux comités de Législation, de Sûreté générale et de Salut public de l'adresse de la société de Bailleul qui demande s'il ne faut pas restreindre la liberté de la presse pendant le gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de Législation, de Sûreté générale et de Salut public de l'adresse de la société de Bailleul qui demande s'il ne faut pas restreindre la liberté de la presse pendant le gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 304;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17057_t1_0304_0000_15

Fichier pdf généré le 07/10/2019

avait vu la Convention dominée par des conspirateurs, des hypocrites, des imposteurs qui, les mots de liberté, de République à la bouche méditoient la ruine totale de leur patrie, la mort de la Convention.

Avant le 9 thermidor le temple de la liberté étoit entouré d'un rang d'assassins. Qui eut osé parler de l'oppression, du joug de fer sous lequel gémissaient les cultivateurs, c'étoit se dévouer à la mort. Un voile funèbre couvrait la République, la mort, l'assassinat, le brigandage étoient à l'ordre du jour; le malheureux cultivateur éperdu laissoit échapper de ses mains le manche de sa charrue; la terreur étoit dans son coeur, le massacre sous ses yeux, le brigandage dans sa maison : tous croyoient avoir le droit de l'opprimer. Un jour de plus la liberté, la République disparoissoient à jamais, la France avoit un tiran pour maître. Un maître! un tiran à des Républicains! Sauvez-nous, sages législateurs, de ce comble d'horreur. Plus heureux que nous les citoyens de Paris vous ont fait un rempart de leurs corps; la vertu a fait pâlir et reculer le crime, la liberté a triomphé, et les cris de vive la République, vive la Convention se sont fait entendre de toutes parts.

L'aurore d'un beau jour commence seulement à luire; vous avez, sages représentans, fait votre devoir, nous faisons le nôtre; nous combattons, nous périrons pour vous, pour le maintien de la liberté; nous ne reconnoissons, nous n'obéirons jamais qu'à vos décrets; restez inébranlables à votre poste. Le crime, la tyrannie voudroient vous en exclure. La liberté, la République, tous les vrais, les seuls patriotes vous invitent, vous commandent d'y rester; nos bras, nos vies, notre foible fortune, tout est à la patrie; démasquez les hypocrites, chassez les fripons, punissez les coupables et les traîtres; ne confiez les places qu'à la probité, aux moeurs, au patriotisme, et bientôt du comble du malheur, le peuple français parviendra au point de gloire et de bonheur que lui prépare la sagesse de ses vertueux représentans.

Vive la République! Vive la Convention!

Les membres composant la société populaire de Larajasse et Laubepin, J.-P. THORE, président, J. POULAT, P. VERNAY, secrétaires.

14

Le citoyen Garnier, directeur de l'agence nationale de l'enregistrement et des domaines nationaux, département de la Nièvre, fait hommage d'un opéra en vau-de-villes, qui a pour titre : *Apothéose de Marat, inauguration de ses cendres et celles de J.J. Rousseau au Panthéon.*

Mention au procès-verbal, et renvoi au comité d'Instruction publique (20).

(20) P.-V., XLVI, 280. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).

15

L'agent national du district d'Evron, département de la Mayenne, annonce à la Convention qu'il fait passer à la Trésorerie nationale 44 marcs 7 onces d'argent, 21 marcs 4 gros de galon d'or, et 24 marcs 7 onces de galon d'argent, provenant des églises du district.

Mention honorable, insertion au bulletin (21).

16

La société populaire de Ceyzerieu, département de l'Ain, écrit à la Convention que le représentant du peuple Boisset déjoue les trames des intrigans dans le département; elle félicite la Convention de son énergie (22).

17

Les citoyens composant la société populaire de Bailleul [?], demandent d'examiner si la liberté indéfinie de la presse ne doit pas être restreinte pendant le gouvernement révolutionnaire. Ils ajoutent que les prêtres, les ex-nobles et les fédéralistes minent sourdement le gouvernement; ils en demandent le maintien.

Renvoyé aux comités de Législation, de Sûreté générale et de Salut public (23).

18

Des biens d'émigrés, estimés 3 936 L, ont été vendus dans le district de la Sarthe [sic], 13 400 L : l'agent national du district qui donne cet avis, assure qu'il y reste pour plus de deux millions de biens à vendre.

D'autres biens, estimés 9 000 L, ont été vendus 35 000 L, dans le district de Marcigny [Saône-et-Loire].

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (24).

19

Le conseil d'administration du septième bataillon de l'Yonne annonce à la Con-

(21) P.-V., XLVI, 280. *Bull.*, 21 vend. (suppl.).

(22) P.-V., XLVI, 281. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(23) P.-V., XLVI, 281.

(24) P.-V., XLVI, 281. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).